

La fraternelle en assemblée générale



La fraternelle en assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Fraternelle se déroulera le samedi 2 février dans les locaux de l'ancienne piscine à côté de Ludina. L'ensemble des pêcheurs est invité à cette réunion au cours de laquelle son président René Loubet présentera les rapports moral et financier ainsi que toutes les actions menées en 2018. Il développera également le programme de cette nouvelle année. L'assemblée débutera à 18 h à l'issue de celle-ci les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année à travers les différentes actions serviront le diner sur place au tarif de 20€. Les inscriptions doivent se faire auprès du président.06 22 25 88 51